

# REGISTRE

## PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT (L.E.R.M L.R.Q. C. E-22, ARTICLE 532 ET SS.)

RÈGLEMENT numéro 705

Règlement décrétant des travaux de pavage de la 7<sup>ième</sup> Avenue et décrétant un emprunt de financement permanent relativement au coût de réalisation des travaux au montant de 498 000 \$

Le nombre requis de signatures pour la tenue d'un scrutin référendaire est de 14; dans l'éventualité où ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE
Pelow	Nathalie	232 Place Donat	Reçu courriel <i>Hors-Délai</i>
Benoit	Serge	205, Place Donat	Reçu poste
Régnier	Thérèse	205, Place Donat	Reçu poste
Côté	Jacques	235, Place Donat	Reçu poste
Guertin	Francine	235, Place Donat	Reçu poste
Toupin	Charles	236, Place Donat	Reçu en personne
Trahan	Jean	204, Place Donat	Reçu courriel
Caron	Amable	244, Place Donat	Reçu poste
Caron	Lise	244, Place Donat	Reçu poste

*FIN le 23 novembre 2020*

*FIN des Résultats @ 15h30.*

*8 signatures -*

*Fredy Soem*

*[Signature]*  
*Camille Coupé*